

projet AquaEcopôle la Ville va créer une société anonyme pour construire et exploiter le P+R de Vennes

Avec son projet phare de musée vivant sur le thème de l'eau, le projet AquaEcopôle offrira une image attractive à l'entrée nord de Lausanne et dynamisera le site du parking-relais de Vennes à la mise en service du m2. Pour assurer la construction et l'exploitation du nouveau parking, la Municipalité propose aujourd'hui de constituer une société anonyme, entièrement en mains de la Commune. Les emprunts nécessaires à cette réalisation seront garantis par la Ville, pour un montant maximal de 30 millions de francs. Un P+R provisoire sera proposé aux usagers pendant la durée du chantier.

Lié à la réalisation du m2, l'agrandissement du parking-relais de Vennes de 400 à 1200 places permettra un report important du trafic motorisé en provenance de la région nord de Lausanne sur les transports publics. Après avoir lancé un appel d'offres, la Municipalité a validé en décembre 2005 le choix du comité d'évaluation: c'est le projet **AquaEcopôle** qui mettra en valeur le site avec un musée vivant sur le thème de l'eau, un hôtel de 117 chambres, un centre médical, une petite surface commerciale et une garderie. Générateur d'un rayonnement national, voire international de la région, le projet phare de musée didactique sur les espèces animales vivant dans les lacs des différents continents devra miser sur un seuil de rentabilité de l'ordre de 250'000 visiteurs par an. Constitué de trois niveaux partiellement enterrés, le parking offrira quant à lui un grand confort d'utilisation aux différents usagers du site.

Pour construire ces ouvrages, les conditions préalables à la signature du contrat prévoient que le financement soit assuré par des investisseurs privés pour le musée et les autres activités (55 millions de francs) et par la Commune pour le parking d'échange (29 millions). A ces investissements s'ajoutent l'achat du terrain cantonal par la Commune de Lausanne (4 millions), la construction d'un P+R provisoire pour répondre, en 2007 et 2008, aux besoins des usagers durant la phase de construction (1 million) ainsi que divers frais liés notamment au réseau routier (600'000 francs).

En septembre dernier, le Conseil communal a déjà accepté de financer les frais d'études et le suivi du projet jusqu'à l'obtention du permis de construire. Pour réaliser et exploiter le nouveau parking, la Municipalité lui propose aujourd'hui de constituer une société anonyme dont la Commune sera le seul actionnaire. Le capital de la société sera limité à 100'000 francs, le solde des capitaux nécessaires étant obtenu par des emprunts garantis par la Ville, pour un montant maximal de 30 millions de francs.

La Municipalité est consciente que le parking n'atteindra un niveau satisfaisant de fréquentation qu'après plusieurs années d'exploitation. Ainsi, pour soutenir la nouvelle société, la Ville louera 1050 places affectées au P+R, les 150 autres étant réservées aux activités complémentaires. La société aura aussi pour mission de louer ces places en dehors des plages-horaires bloquées pour le P+R. A ce jour, l'insuffisance de couverture à la charge de la Ville est estimée à 672'000 francs par an. Elle sera financée par le fonds du stationnement, un compte alimenté par le produit des taxes de parcage à Lausanne.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Le préavis n° 2006-56 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch

Lausanne, le 19 octobre 2006



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch